

Les gérontechnologies, des substituts humains sans âme ?

À découvrir dans cette analyse

On entend de plus en plus parler des gérontechnologies, mais il demeure complexe d'appréhender les enjeux qu'elles soulèvent. Dans cette analyse, nous proposons d'adopter une posture nuancée permettant d'ouvrir un véritable débat à leur propos, mais évitant de jeter le bébé avec l'eau du bain.

Questions pour lancer et/ou prolonger la réflexion

- Quels sont les avantages individuels et sociétaux des gérontechnologies ?
- Quels sont les risques des gérontechnologies ?
- Quelle posture adopter face à ces technologies dont on ignore encore les effets réels ?

Thèmes

- Gérontechnologies
- Éthique

Les technologies envahissent chaque année un peu plus notre quotidien. Faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter ? La vérité est sans doute, comme souvent, dans l'entre-deux. Prenons le cas des gérontechnologies. D'un côté, ne doit-on pas se réjouir du développement de technologies spécifiquement pensées pour faciliter le quotidien des aînés et améliorer leur autonomie ? D'un autre côté, ne devrait-on pas se méfier de ce qui risque d'être associé au développement de ces technologies et, notamment, du risque de remplacement progressif de l'humain par la machine ? Dans cette analyse, nous tenterons d'argumenter en faveur d'une position nuancée – de vigilance, mais en aucun cas de rejet – à l'égard des gérontechnologies.

Quelques éléments de contexte

Nous ne sommes ni les seuls ni les premiers à nous poser des questions au sujet de ces technologies dont l'avènement se rapproche peu à peu. Le 24 juillet dernier, la CNIL, la Commission nationale de l'informatique et des libertés en France, a publié un avis appelant à la vigilance dans le domaine des gérontechnologies. Pourquoi ? Parce que leur développement est parfois un peu déstructuré et n'est pas souvent sous-tendu par une réflexion éthique. En effet, selon la CNIL, si les gérontechnologies peuvent rendre d'importants services, elles comportent aussi plusieurs risques. Par exemple, les caméras de surveillance peuvent porter atteinte à la dignité des aînés si elles sont placées dans des endroits où ils exposent leur intimité. Par ailleurs, la CNIL se préoccupe également d'une certaine « tendance en faveur de la substitution des réponses technologiques aux comportements humains de vigilance », qui pourrait aboutir à un « risque de déresponsabilisation des acteurs concernés au profit de technologies qui ne sont pas infaillibles ». La CNIL insiste sur le fait que les aidants (proches ou professionnels) doivent continuer à être à première ligne et de peuvent être substitués par des technologies. Elle a également émis plusieurs recommandations afin d'éviter, autant que faire se peut, les dérives associées aux gérontechnologies. Elle a par exemple insisté sur l'importance du consentement de l'aîné concerné, du moins chaque fois qu'il est possible de l'obtenir. Elle a également souligné l'importance d'être attentif aux éventuels signes de refus quand un accord formel n'a pas été obtenu. Par exemple, si l'aîné « se débarrasse continûment du dispositif de géolocalisation mis en place initialement dans son intérêt », il faut « considérer qu'il s'agit d'un refus ». Elle a également insisté pour qu'on procède à une analyse au cas par cas pour le

choix des gérontechnologies, et a par exemple spécifié que le recours systématique à un dispositif de géolocalisation auprès de tous les résidents d'une maison de repos n'aurait aucun sens.

On le voit, les gérontechnologies ne laissent pas indifférent. Elles touchent à certains fondements de nos modes de vie et peuvent profondément les transformer, si bien que l'on ressent un réel besoin de mener une réflexion à leur propos avant d'adhérer ou non à leur principe même. Nous proposons à présent quelques balises pour mener cette réflexion de façon constructive.

Quels sont les avantages des gérontechnologies ?

Une première question qui nous semble essentielle est celle de la justification des gérontechnologies. En clair, à qui et/ou à quoi profitent-elles ? En quoi sont-elles avantageuses ? On peut bien entendu espérer qu'elles profitent à l'ainé qui en bénéficie. Elles lui permettent par exemple de rester à domicile – ce que la majorité des personnes souhaitent. Elles lui permettent aussi de faire moins appel à ses proches pour l'aider, ce qui peut diminuer son sentiment d'être devenu une charge pour autrui. Néanmoins, quand des gérontechnologies sont vendues à des particuliers, c'est généralement (aussi) parce que leur utilisation a été, à un moment ou à un autre, encouragée à un niveau plus global (celui d'une commune, d'un état, d'un pays). Dès lors, on doit aussi se demander ce que la société a à gagner dans l'installation massive des gérontechnologies. De notre point de vue, le principal bénéfice est sans doute économique : les gérontechnologies rapportent (elles coûtent souvent cher) et permettent en outre des économies en matière de protection sociale (le maintien à domicile diminue le besoin d'hébergement et d'hospitalisation). Tous les pays n'ont pas la même politique par rapport aux technologies : certains les encouragent clairement, alors que d'autres privilégient une présence humaine au domicile (Raviart, 2009, cité dans Quentin, 2012). Néanmoins, la justification « sociétale » qu'on leur donne n'est pas anodine dans les débats. Enfin, il convient d'éviter toute forme de « *technology push* », c'est-à-dire toute tentative d'imposer les gérontechnologies alors qu'elles ne répondraient pas à un besoin déjà identifié comme tel (sinon, on crée un besoin !).

Quels sont les risques des gérontechnologies ?

Pour établir un bilan équilibré des gérontechnologies, il faut évidemment envisager aussi bien les avantages de celles-ci que leurs risques potentiels, pour les bénéficiaires, pour leurs proches et aussi pour la société. Par exemple, en focalisant exagérément son attention sur les avantages que la société peut en tirer d'un point de vue économique et sécuritaire (fantasme du contrôle), on peut en arriver à sous-estimer les risques pour les bénéficiaires. Brugière (2011) inventorie plusieurs effets déviants des gérontechnologies. Dans cette analyse, nous en pointerons deux.

Un risque de stigmatisation et d'infantilisation

Les gérontechnologies peuvent s'avérer stigmatisantes. Parler de gérontechnologies, c'est, d'ailleurs, faire des aînés un groupe à part des autres, comme s'ils étaient, par essence, différents des autres personnes... Par ailleurs, certains dispositifs gérontechnologiques sont visibles et représentent de véritables stigmates « physiques ». Autour de son cou ou encore à son poignet, la personne porte la trace de sa fragilité et de son incapacité à s'en sortir sans aide (Ben-Ahmed, 2012). Certaines gérontechnologies peuvent donc s'avérer être de véritables « marqueurs de vieillesse » (Bobillier Chaumon & Oprea Ciobanu, 2009). En outre, certaines stigmatisations peuvent être plus subtiles : imaginons un robot qui est conçu pour demander si la personne a bien pris ses médicaments. Ce robot, s'il pose de façon indifférenciée la question à toute personne, fait fi de l'éventuelle capacité de cette dernière à s'en souvenir toute seule. Ce faisant, non seulement, il infantilise la personne aidée, mais il supprime également la nécessité pour cette personne de faire l'effort de se rappeler de les prendre, ce qui peut, à terme, nuire à sa mémoire !

Un risque de substitution de la technologie à l'humain

Beaucoup de gérontechnologies permettent de diminuer la présence physique d'un proche ou d'un soignant auprès du bénéficiaire. Plutôt que de prendre soin, on risque donc d'aller peu à peu vers de la surveillance à distance, ce qui implique une perte du lien concret avec d'autres personnes. Or, aussi utile ou aidante soit-elle, la technologie ne devrait selon nous pas nous détourner de ce qui rend une vie authentiquement humaine, à savoir la rencontre avec l'autre (Quentin, 2012) ; elle

ne devrait jamais isoler personne. En outre, il faudrait éviter que les gérontechnologies ne mènent à une forme de déresponsabilisation des personnes qui se sentaient autrefois responsables de la bonne santé du bénéficiaire.

Pourquoi la question demeure complexe

Identifier les avantages et les risques des gérontechnologies est bien entendu important. Néanmoins, une telle approche ne permet pas d'éviter la complexité de la question. Même avec une vision claire des avantages et risques des gérontechnologies, il reste difficile, pour un individu, de prendre la décision d'utiliser ou non une technologie. La balance des bénéfices et des pertes n'est pas forcément facile à calculer, si bien que certains aînés qui pourraient bénéficier de ces technologies peuvent se trouver face à une forme de dilemme : préfèrent-ils être surveillés et en sécurité, ou en paix, mais sans surveillance ? Est-il préférable de vivre chez soi, mais entouré de capteurs qui entravent notre intimité ou de vivre en collectivité, mais en bénéficiant de l'intimité de sa chambre ? La réponse à cette question est probablement profondément idiosyncrasique : le sentiment d'insécurité prend le pas sur le besoin de liberté chez les uns, mais pas chez les autres.

Vigilance, mais pas diabolisation : l'importance d'une approche nuancée

La défiance que l'on peut observer face aux gérontechnologies est variable : elle relève tantôt du manque d'enthousiasme, tantôt carrément de la technophobie (Rialle, 2007). Néanmoins, force est de constater qu'elle est bien présente. S'inquiéter de leur avènement ne nous semble pas problématique. Néanmoins, si le développement des gérontechnologies doit nous amener à rester vigilants, il ne faudrait pas pour autant les rejeter a priori. Revenons sur l'idée selon laquelle les gérontechnologies vont déshumaniser les soins, par exemple. En 2009, Pols et Moser ont publié une étude qui refuse la diabolisation des gérontechnologies. Les auteurs reviennent sur l'opposition presque viscérale que nous avons tendance à faire entre les « technologies froides » et la « chaleur du soin ». Ils essaient de montrer que cette dichotomisation des choses est exagérée. Tant le soin n'est pas toujours chaleureux (pensons aux horaires sans cesse plus astreignants des professionnels des soins à domicile), tant les technologies ne sont pas toujours froides. Ils défendent l'idée que les personnes ont parfois une relation affective avec certaines technologies (l'exemple du téléphone portable est repris) et que ces technologies peuvent parfois faciliter le lien social plutôt que de le supprimer. Pour qu'un lien affectif positif se crée avec la technologie, il n'est pas forcément nécessaire que celle-ci soit de forme humanoïde ou soit amicale : une technologie qui est vraiment utile ou augmente le sentiment de sécurité peut se révéler très appréciée.

On le voit, opposer la chaleur de l'humain et le froid de la technologie, c'est faire fi du continuum qui existe entre ces alternatives. Le fait qu'une relation est considérée comme froide ou chaleureuse nous semble essentiellement lié à son rythme. Un contact chaleureux, c'est un contact qui respecte le rythme de chacun, qui prend le temps de faire les choses correctement. Un soignant qui brusquerait la personne aidée peut s'avérer aussi froid qu'une technologie inconnue et crainte. À l'inverse, une technologie à laquelle la personne aidée a été introduite et sur laquelle elle a une certaine maîtrise peut probablement ne pas être vécue comme froide. Le critère qui semble dès lors ressortir comme fondamental, c'est la façon dont la technologie est introduite auprès de quelqu'un. Dans une étude récente, Collos et Delomier (2012) nomment « objets froids » les technologies qui restent des machines et « font face » à leur utilisateur et « objets chauds » les technologies qui deviennent des outils et deviennent une sorte de « prolongation » du corps de leur utilisateur. Cette distinction montre bien qu'une relation affective existe bien avec les objets technologiques.

La crainte selon laquelle les technologies pourraient diminuer les contacts humains véritables est bien entendu fondée. Néanmoins, ce corrélat est loin d'être automatique. Souvenons-nous des débuts des réseaux sociaux. À l'époque, de nombreuses voix se sont élevées pour mettre en garde contre une possible dégradation des relations sociales réelles. Aujourd'hui, nous devons constater que cette prophétie ne s'est pas réalisée. Au contraire, la multiplication des canaux de communication a facilité les interactions avec les autres, y compris les relations en face à face (à ce sujet, voir Brugière, 2011).

En guise de conclusion...

Jusqu'à la fin de l'année prochaine, Énéo, mouvement social des aînés va analyser de près les défis et opportunités qui se présentent à nous avec l'avènement des gérontechnologies. Comme nous avons tenté de le démontrer dans cette analyse, il conviendra de le faire avec nuance, en tentant de ne pas avoir d'a priori. Il conviendra de bien prendre la perspective des acteurs concernés, et de ne jamais perdre de vue qu'un aîné n'est pas l'autre. Dans cet environnement complexe de par la diversité tant des technologies en présence que des aînés potentiellement concernés, il faudra vraisemblablement imaginer non pas une réponse globale, mais des réponses au cas par cas, encadrées si possible par des recommandations globales et connues de tous. En la matière, beaucoup de travail reste à faire. Énéo espère pouvoir contribuer à la réflexion au travers du vaste projet « Gérontechnologies et éthique » qu'il a entamé cette année, après une réelle préparation (voir Jaumotte & Brard, 2012).

Jean-Baptiste Dayez

Bibliographie

- Ben-Ahmed, L. (2012). La question de la stigmatisation des gérontechnologies de téléassistance et géolocalisation. *Les Cahiers de l'Année Gériatologique*, 4(4), 394-397.
- Bobillier Chaumon, M. E., & Oprea Ciobanu, R. (2009). Les nouvelles technologies au service des personnes âgées : entre promesses et interrogations - Une revue de questions. *Psychologie Française*, 54(3), 271-285.
- Brugière, A. (2011). Des technologies qui infantilisent et isolent ou des technologies créatrices de lien ? *Gériatologie et société*, 138(3), 181-193.
- Collos, J.-P., & Delomier, C. (2012). Usage et non-usage des objets communicants dans le cadre du maintien à domicile. La relation des personnes âgées avec les TIC. *Gériatologie et Société*, 141(2), 41-55.
- Commission nationale de l'informatique et des libertés (2013). *Systèmes de suivi et d'assistance électroniques des personnes âgées ou désorientées : les recommandations de la CNIL*. Disponible en ligne : <http://www.cnil.fr/linstitution/actualite/article/article/systemes-de-suivi-et-dassistance-electroniques-des-personnes-agees-ou-desorientees-les-reco/>
- Jaumotte, A., & Brard, C. (2012). Les gérontechnologies au cœur de nombreuses questions éthiques. *Analyses Énéo*, 2012/22.
- Pols, J., & Moser, I. (2009). Cold technologies versus warm care? On affective and social relations with and through care technologies. *ALTER - European Journal of Disability Research / Revue Européenne de Recherche sur le Handicap*, 3(2), 159-178.
- Quentin, B. (2012). Le géronmonde technologique est-il vraiment accueillant ? *Gériatologie et Société*, 141(2), 171-182.
- Rialle, V. (2007). *Technologie et Alzheimer : appréciation de la faisabilité de la mise en place de technologies innovantes pour assister les aidants familiaux et pallier les pathologies de type Alzheimer*. Université René Descartes – Paris V. Disponible en ligne : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00201143>

Pour citer cette analyse

Dayez, J.-B. (2013). Les gérontechnologies, des substituts humains sans âme ? *Analyses Énéo*, 2013/13.

Avertissement : Les analyses Énéo ont pour objectif d'enrichir une réflexion et/ou un débat à propos d'un thème donné. Elles ne proposent pas de positions avalisées par l'asbl et n'engagent que leur(s) auteur(e)(s).

Énéo, mouvement social des aînés asbl

Chaussée de Haecht 579 BP 40 - 1031 Schaerbeek - Belgique
e-mail : info@eneo.be - tél. : 00 32 2 246 46 73

En partenariat avec



Avec le soutien de



Avec l'appui de

